

**PROCES-VERBAL**  
de la séance du Conseil communal  
du mercredi 3 juin 2015

---

**N° 39 / 2011 - 2016**

**Présidence de M. Yvan Christinet**

Le Conseil siège à la demande conjointe de la Municipalité et du Bureau du Conseil.

100 conseillères et conseillers ont été régulièrement convoqués.  
13 sont absents,  
87 **sont présents**,

Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Conseillères et conseillers absents (**excusés**) :

**Rosemary DE BELAY, Elodie DI VIRGILIO DA ROCHA, Jacques-Alain DUFAUX, Tarcisio GAZZINI, Bertrand GILLIARD, Rémy HLAVAC, Caroline JOBIN SOUMAHORO, Blaise JOTTERAND, Raul RAMIREZ, Cédric SCHOPFER, Magali ZUGER**

Conseillères et conseillers absents (**non excusés**) :

**Rémy DELALANDE, François LLAVADOR**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2015.
2. Election du (de la) président(e).
3. a) Election du (de la) premier(ière) vice-président(e)  
b) Election du (de la) deuxième vice-président(e).
4. a) Election des deux scrutateurs(trices)  
b) Election des deux scrutateurs(trices) suppléant(e)s.
5. Communications du Bureau.
6. Communications de la Municipalité.

7. Préavis d'urgence de la Municipalité :

N° 31/6.15 Poste de chef de projet urbain affecté au projet Morges-Gare Sud pour une durée limitée à 3 ans (VER)

8. Rapports de commissions :

N° 24/6.15 Octroi d'une aide financière à la Société coopérative immobilière Coopélia, future propriétaire, pour la réalisation de 18 logements à loyers modérés à la rue de Lausanne;

N° 25/6.15 Demande d'un crédit de CHF 136'000.00 pour l'étude de la construction de la nouvelle capitainerie du Port du Petit-Bois et l'assainissement du chauffage électrique du bâtiment existant.

9. Motion Christian Hugonnet « Repenser le fonds communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables » - **Développement**

10. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.

11. Questions, vœux et divers.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**DOCUMENTS EN MAIN DES CONSEILLERS**

1. Procès-verbal de la séance du 6 mai 2015

2. Préavis d'urgence de la Municipalité

N° 31/6.15 *Municipalité en corps*

Objet : Poste de chef de projet urbain affecté au projet Morges-Gare Sud pour une durée limitée à 3 ans (VER)

3. Rapports de commissions

N° 24/6.15 Octroi d'une aide financière à la Société coopérative immobilière Coopélia, future propriétaire, pour la réalisation de 18 logements à loyers modérés à la rue de Lausanne;

N° 25/6.15 Demande d'un crédit de CHF 136'000.00 pour l'étude de la construction de la nouvelle capitainerie du Port du Petit-Bois et l'assainissement du chauffage électrique du bâtiment existant.

\*\*\*\*\*

## **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2015**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## **2. Election du (de la) Président(e)**

Le Président rappelle que selon l'art. 11 du Règlement du Conseil communal, le nouveau Président doit être élu avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Au nom du Groupe des Socialistes, POP et indépendants, M. Bastien Monney présente la candidature de **M. Laurent BEAUVERD**. Il s'exprime en ces termes :

*"J'ai le plaisir, au nom du Groupe SPI, de vous présenter la candidature de Laurent Beauverd actuel 1er vice-président à la présidence de notre Conseil.*

*Laurent est né à Morges, il y a effectué sa scolarité obligatoire et c'est ensuite dans le domaine artistique, au collège Voltaire à Genève, qu'il a obtenu sa maturité. C'est en revanche loin des arts qu'il a débuté sa carrière professionnelle, à la Poste avant de se lancer dans une reconversion professionnelle achevée il y a maintenant quelques années. Il a suivi une formation de dessinateur et est actuellement directeur de travaux pour un bureau d'architecte de la place.*

*Laurent est marié et papa de 3 enfants, il jongle donc quotidiennement et habilement entre famille, job, politique et mandats associatifs, il est donc aux prises avec une réalité que nombre de familles peuvent connaître dans notre ville.*

*Son engagement politique ne date pas d'hier. En effet, il a été élu pour la première fois, fraîchement majeur, en 1998. Je me rappelle encore qu'un article avait paru dans l'Hebdo quelques temps après, Laurent faisait partie des plus jeunes conseillers communaux élus au début de cette législature. Et sans grandes surprises, vous vous en doutez bien, je partageais la même affiche. L'usage veut que la présentation d'un candidat soit effectuée par le ou la chef de groupe et si nous y dérogeons ce soir, c'est aussi par ce que je souhaitais à nouveau manifester mon soutien à l'ami de longue date. Ami avec qui qui j'ai débuté mon engagement, il y a bien plus d'années encore, aux Grandes-Roches, où nous y construisions des cabanes, peut-être notre première contribution à la société.*

*Laurent ne nous a jamais quitté, aucune infidélité et de plus jeune Conseillers en 1998, il fait partie maintenant de ce petit groupe que l'on pourrait qualifier par cette jolie formule « ayant le plus d'ancienneté dans notre collège ».*

*Depuis, Laurent s'est investi dans de multiples commissions plutôt orientées sur l'urbanisme ou les sujets techniques. Il aussi siégé à la commission de gestion et à la commission des finances.*

*Un engagement qui n'aura jamais été exclusif à la politique, à la fin des années 90, il avait participé à relancer la commission des Jeunes. Plus tard au comité et ensuite à la Présidence de Morges en Fête, où il avait contribué à animer la ville, entre autre avec les Cafés Concerts et il ne s'est jamais longuement éloigné des activités artistiques, que ce soit à titre privé ou associatif en ayant aussi fait partie du comité de l'AMAC.*

*Laurent siège actuellement dans différents comité, au PSM, au musée du dessin de presse ou encore à Couvaloup 12.*

*Se porter candidat est un acte fort, cela nécessite réflexion et soutien des proches que nous pouvons ici remercier car les absences seront nombreuses mais l'expérience des plus enrichissante.*

*Depuis maintenant 2 ans et aussi grâce à votre soutien lors des précédents scrutins, Laurent siège au bureau de notre Conseil. Il a pu se préparer à cette fonction. Une fonction clé qui nécessite de nombreuses qualités que ce soit pour mener nos débats ou nous représenter auprès de la population avec la dignité et la diligence qui sied à la fonction.*

*Laurent est prêt et il saura assurément enfile le costume pour cette dernière année de législature.*

*Le groupe SPI est évidemment très fier d'avoir à vous présenter une candidature de qualité nous espérons que vous lui accorderez votre confiance et surtout votre soutien pour cette élection."*

M. Beauverd accepte sa candidature

### Résultats

Bulletins délivrés	<b>87</b>
Bulletins rentrés	<b>87</b>
Bulletins nuls	<b>1</b>
Bulletins blancs	<b>1</b>
Bulletins valables	<b>85</b>
Majorité absolue	<b>43</b>
Voix éparses	<b>2</b>

### **M. Laurent BEAUVERD est élu avec 83 suffrages**

Il s'exprime en ces termes :

*"Mon cher Président, chers collègues, chers camarades, Mesdames et Messieurs,*

*Je suis très touché de l'honneur que vous me faites ce soir, par votre vote, en me permettant d'accéder à la plus haute fonction de notre ville de Morges.*

*Je tiens à préciser d'entrée aux personnes qui se poseraient malhonnêtement la question ; « Non, je ne viens pas directement depuis le mariage de Aline et Bastien et Oui, je mettrai à nouveau lors de l'un de nos prochains Conseils mon blazer orange.*

*Cela étant dit... J'ai repris le petit texte, il était vraiment très petit, que j'avais rédigé l'an dernier. J'y exprimais, entre autre, ma volonté de seconder au mieux notre Président dans la mise en place du nouveau règlement du Conseil Communal. Bel enthousiasme !...*

*Au final, j'aurais eu le plaisir de partager l'ensemble des travaux avec la commission et il me reviendra la lourde tâche de vous faire passer une soirée que j'espère supportable lors de l'approbation de celui-ci.*

*Au rythme où vont les choses, j'adresse d'ores et déjà toute ma sympathie à mon successeur pour son application.*

*Si nous n'avons pas eu l'occasion de nous occuper de ce dossier, cette seconde année au sein du bureau élargi a été très instructive et partagée dans la bonne humeur et le sérieux avec une très bonne équipe que je souhaite remercier ici.*

*Je ne pouvais pas oublier un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Même si je suis conscient que nous rentrons en année électorale, je tiens à souligner ici la fierté que je ressens à représenter durant l'année à venir, l'entier de notre conseil.*

*Le Président se doit d'être l'ambassadeur objectif et intègre du Conseil, et, croyez-le, je mettrai tout en œuvre dans ce sens afin de remplir les tâches qui me seront confiées. Mais c'est surtout le plaisir de représenter un conseil où le concept d' « apéro d'après-commission » a repris ses droits. Je m'explique : Si il est indispensable pour le bien commun, de confronter des avis multiples, politiques ou personnels, d'en débattre, voir de combattre pour permettre de stopper, d'avancer ou de faire avancer des projets, il n'est pas essentiel de le faire en se faisant la tronche. D'où le concept « d'apéro d'après-commission » !*

*S'ils peuvent paraître futiles à certains, je suis persuadé qu'ils participent à l'apaisement des tensions et ne nuisent nullement à la défense des arguments de chacun.*

*Je vous encourage donc, malgré l'année électorale à venir, à faire perdurer ces instants de partage.*

*Enfin et pour terminer, je profite de l'occasion qui m'est donné pour remercier mon épouse qui garde, ce soir encore, nos enfants. Même si parfois c'est juste un soupir qui fait réponse à l'annonce de la lecture de mon agenda, elle m'a toujours soutenu dans mes activités diverses et variées et c'est avec son soutien que je suis face à vous ce soir. Merci mon amour.*

*Il m'a été dit qu'il était de bon ton d'intégrer une citation lorsque l'on s'exprime en public. Je vais donc citer le grand Arleston qui dans son ouvrage « Le scalp du vénérable » nous fait part de ce succulent dialogue entre le bourgmestre de la Cité de Klostrope et son épouse, je cite ;*

*« Monsieur le Bourgmestre, que se passe-t-il donc ? »*

*« Je ne sais très chère »*

*« Ces créatures qui courent vers nous... Ne serait-ce point des trolls ? »*

*« Mais... NON D 'UNE ELECTION DEMOCRATIQUE ! »*

*Fin de citation.*

*Il y a des citations plus compréhensibles que d'autres...*

*Je vous remercie encore pour la confiance que vous m'accordez ainsi que mon groupe pour son soutien et me réjouis de me retrouver face à vous au retour de vacances.*

### **3. a) Election du (de la) premier(ière) vice-président(e)**

Au nom du Groupe des Libéraux, Radicaux et Verts'Libéraux, Mme Dominique-Anne Kirchhofer présente la candidature de **M. Baptiste MULLER**. Elle s'exprime en ces termes :

*"M. Baptiste Muller officie actuellement en tant que deuxième vice-président et de chef de groupe du Groupe PLR. Il vous a longuement été présenté l'année dernière, de sorte que je ferai court, parce que c'est connu que "Repetita non placent". Je vous remercie de bien vouloir lui accorder votre soutien".*

#### Résultats

Bulletins délivrés	<b>87</b>
Bulletins rentrés	<b>87</b>
Bulletins nuls	<b>1</b>
Bulletins blancs	<b>2</b>
Bulletins valables	<b>84</b>
Majorité absolue	<b>43</b>
Voix éparses	<b>2</b>

**M. Baptiste MULLER est élu avec 82 suffrages**

**M. Baptiste MULLER** s'exprime en ces termes :

*"Notre Président élu a choisi de mettre la cravate et la veste. J'ai pour ma part choisi de retrousser les manches parce que je compte bien cette année, pour ces 365 prochains jours, le soutenir au maximum dans sa tâche de présidence et m'engager pour notre commune au sein du Bureau.*

*L'année que j'ai passée au sein du Bureau a été très enrichissante, notamment en combinaison avec la présidence de Groupe du PLR. Les manches de*

*chemise sont courtes, mais l'honneur est grand. Je vous remercie pour votre soutien et vous souhaite une bonne suite de soirée."*

**b) Election du (de la) deuxième vice-président(e).**

Au nom du Groupe de l'UDC, Mme Patricia Correia da Rocha présente la candidature de **M. Alexandre OLIVEIRA**. Elle s'exprime en ces termes :

*"M. Oliveira est âgé de 34 ans, marié et l'heureux papa d'une petite fille de 8 mois. Il a grandi à Lausanne et se sent privilégié d'habiter dans une si belle et paisible ville telle que Morges où il réside depuis près de 2 ans.*

*Il montre un vif intérêt à participer activement à la vie politique de notre commune. En effet, depuis son élection au Conseil communal, il y a 2 mois, il a déjà participé à 2 commissions relatives aux infrastructures de la ville.*

*M. Oliveira est un jeune homme sportif, dynamique et de nature curieuse qui aime apprendre et partager. Il apprécie le travail de groupe avec des personnes qui s'impliquent dans la rigueur et le fair-play.*

*Il est en possession d'une formation de gestionnaire de vente et d'économie d'entreprise. Il a, depuis le début de sa carrière, évolué dans des entreprises multinationales à caractère multiculturel, ce qui lui donne l'avantage d'une certaine ouverture d'esprit et d'adaptation dans un environnement dynamique et concurrentiel. Aussi, avec son expérience dans le domaine des achats, de contrôle financier, de planification et de gestion de projets, il a, sans aucun doute, des atouts à mettre au service de notre commune.*

*M. Oliveira est, de par ses atouts professionnels, un excellent candidat pour ce poste. Le Groupe UDC lui accorde toute sa confiance et nous espérons que vous en ferez de même."*

Résultats

Bulletins délivrés	<b>87</b>
Bulletins rentrés	<b>87</b>
Bulletins nuls	<b>2</b>
Bulletins blancs	<b>21</b>
Bulletins valables	<b>64</b>
Majorité absolue	<b>33</b>
Voix éparses	<b>12</b>

**M. Alexandre OLIVEIRA est élu avec 52 suffrages**

**M. Alexandre OLIVEIRA** s'exprime pour la première fois. Il a également retroussé ses manches mais ne porte ni cravate, ni blaser. Il se dit très motivé pour seconder le Président et le Vice-Président pour l'année à venir. Il remercie le Conseil pour son soutien.

#### **4. a) Election des deux scrutateurs(trices)**

Au nom du Groupe des Verts, Mme Laurence Lambert Caversaccio présente la candidature de **Mme Janine DEVAUD**, actuelle scrutatrice suppléante.

Au nom du Groupe de l'UDC, Mme Patricia Correia da Rocha présente la candidature de **Mme Lucie ROCHAT**.

Il n'y a pas d'autres candidatures, ainsi Mmes Janine DEVAUD et Lucie ROCHAT sont élues par acclamations.

#### **b) Election des deux scrutateurs(trices) suppléant(e)s.**

Au nom du Groupe des l'Entente morgienne, Mme Catherine Hodel présente la candidature de **Mme Rita WYSS**.

Au nom du Groupe des Socialistes, POP et indépendants, Mme Maria-Grazia Velini présente la candidature de **Mme Sylviane TRUDU**.

Il n'y a pas d'autres candidatures, ainsi Mmes Rita WYSS et Sylviane TRUDU sont élues par acclamations.

#### **5. Communications du Bureau**

**Le Président** annonce qu'en réponse du courrier envoyé, l'ARASMAC prend note du délai demandé.

Il a reçu une demande de subvention de l'Association "Les Chapiteaux du Cœur" qu'il transmet à la Municipalité.

Il annonce les dates des prochaines échéances électorales.

Elections fédérales le 18 octobre 2015  
Elections communales le 28 février 2016

Bien que ces échéances se déroulent durant les vacances scolaires, les membres du Conseil communal pourraient se voir solliciter pour le dépouillement.

La passation des pouvoirs aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015. Le repas qui suivra sera servi à Beausobre.

Contrairement à ce qui a été annoncé lors du dernier Conseil, la prochaine séance aura lieu aux foyers de Beausobre et non à la Longeraie.

Il félicite Mme Aline Dupontet et M. Bastien Monney pour leur mariage et leur souhaite une longue et heureuse vie de couple.



## **6. Communications de la Municipalité**

**M. le Syndic Vincent JAQUES** annonce 2 communications en sus des communications parvenues par écrit.

**M. le Municipal Daniel BUACHE** informe que suite à la réorganisation de la Protection civile en district, celle-ci a dû trouver de nouveaux locaux afin de rassembler l'ensemble de son matériel, soit 31 remorques d'interventions, sur un seul site.

Le 21 mai dernier, l'assemblée régionale a décidé du déménagement au chemin de la Vergognausaz à Saint-Prex pour le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Suite aux informations transmises lors de la séance d'avril concernant le projet de nouvelles infrastructures de la PRM, la commission du Conseil intercommunal de la PRM chargée de l'étude de cet objet a rendu son rapport accompagné d'une annexe recensant les réponses aux questions des représentants morgiens.

Dans sa séance du 26 mai 2015, le Conseil intercommunal a autorisé le Comité de direction de la PRM à finaliser le projet et à mettre en place un plafond d'endettement, à quitter les locaux actuels et à les relouer.

Le projet de construction sera prochainement mis à l'enquête publique. Dès l'obtention du permis de construire, le bâtiment devra être délivré dans les 18 mois. Le déménagement devrait avoir lieu le 30 juin 2017, à l'échéance des baux actuels.

**M. Richard BOUVIER** intervient au nom des Délégués morgiens à la PRM. Il souhaite informer le Conseil communal des raisons qui ont conduit à l'acceptation du projet.

Premièrement, la PRM aura un immeuble pour elle et sur mesure qui répondra à 100% à ses besoins. Deuxièmement, la PRM n'a pas la possibilité de construire elle-même un bâtiment. Finalement, la PRM reste à Morges et le coût supplémentaire de CHF 25 par année et par habitant reste raisonnable.

Le Groupe morgien émet le vœu que la Municipalité étudie dès à présent les différentes options qui permettront de compenser la perte de location des locaux actuels.

## **7. Préavis d'urgence de la Municipalité**

N° 31/6.15 Poste de chef de projet urbain affecté au projet Morges-Gare Sud pour une durée limitée à 3 ans

Présidence : Groupe des Verts

Les commissaires sont Mmes et MM. :

<b>Anne-Catherine AUBERT</b>	<b>Patricia CORREIA DA ROCHA</b>	<b>Maurice JATON</b>
<b>Laurence LAMBERT CAVERSACCIO</b>	<b>Bastien MONNEY</b>	<b>Laurent PELLEGRINO</b>
<b>Jean-Bernard THULER</b>	<b>Alain TROGER</b>	<b>Frédéric VALLOTTON</b>

## 8. Rapports de commissions

N° 24/6.15 Octroi d'une aide financière à la Société coopérative immobilière Coopélia, future propriétaire, pour la réalisation de 18 logements à loyers modérés à la rue de Lausanne.

**M. Jacques DUBOCHET**, président de la commission chargée de l'étude de cet objet, lit les conclusions de son rapport qui sont différentes de celles du préavis municipal.

**M. le Syndic Vincent JAQUES** annonce que la Municipalité se rallie aux conclusions de la commission

**Au vote :**

**L'amendement de la commission est accepté à l'unanimité**

**Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité**

Elles ont la teneur suivante :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES**

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**décide :**

1. d'autoriser la Municipalité à porter au budget et aux comptes d'exploitation, dès la mise en location et pour 15 ans, un abaissement des loyers de 10 %, paritairement avec le canton, à la Coopérative Coopélia, future propriétaire, jusqu'à un montant de CHF 36'488.00 par année au maximum.
2. d'autoriser de cautionner partiellement l'emprunt hypothécaire de la Coopérative Coopélia à hauteur de CHF 800'000.00, paritairement avec le Canton, pour une durée de 20 ans.

N° 25/6.15 Demande d'un crédit de CHF 136'000.00 pour l'étude de la construction de la nouvelle capitainerie du Port du Petit-Bois et l'assainissement du chauffage électrique du bâtiment existant.

**M. Yves MENETREY**, président de la commission chargée de l'étude de cet objet, lit les conclusions de son rapport qui sont identiques à celles du préavis municipal.

**Au vote :**

**Les conclusions du préavis sont acceptées à une majorité évidente et 2 abstentions**

Elles ont la teneur suivante :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES**

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**décide :**

1. d'accorder à la Municipalité un montant de CHF 136'000.00 pour l'étude de la construction de la nouvelle capitainerie du Port du Petit-Bois et l'assainissement du chauffage électrique du bâtiment existant
2. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 5 ans, à raison de CHF 27'200.00 par année, à porter en compte dès le budget 2016

### **9. Motion Christian Hugonnet « Repenser le fonds communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables » - Développement**

**Monsieur Christian HUGONNET** lit le texte de sa motion dont le texte figure en annexe du présent procès-verbal.

### **10. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens**

**M. le Syndic Vincent JAQUES** annonce une réponse au vœu de Mme Caroline Jobin

**M. le Municipal Denis PITTET** répond qu'après l'introduction, en 2014, d'un nouveau système, les abonnements sont maintenant délivrés sous forme de carte de crédit avec photo et un système de paiement par carte est opérationnel.

Toutes les données d'inscription sont enregistrées dans une base de données et peuvent être reprises d'une année sur l'autre, ce qui facilite le travail de remise des abonnements sans créer d'engorgement particulier.

La Municipalité étudie la possibilité de pouvoir s'inscrire en ligne depuis le site de la Ville afin de pré-commander un abonnement.

## **11. Questions, vœux et divers**

**Mme Esther BURNAND** souhaite s'exprimer sur trois sujets et s'exprime en ces termes :

*"Le beau temps, la canicule, une petite soif, les journées qui n'en finissent plus, tout cela est une invitation à prolonger les soirées festives, souvent dans le respect des voisins et des lieux, mais parfois aussi, malheureusement, dans le plus parfait mépris des usages élémentaires.*

*Pour la xième fois, ce constat m'amène à adresser des questions à la Police :*

- 1. la PRM prévoit-elle de prendre enfin des mesures pour éviter l'amoncellement sur la voie publique de déchets sauvages dont l'élimination incombe ensuite à la voirie ?*
- 2. si oui, quelles sont ces mesures et quand vont-elles être mises en œuvre ?*
- 3. la PRM a-t-elle la volonté d'intervenir face au comportement indigne de quelques individus qui empêchent une partie de la population de pouvoir profiter des espaces réservés à la détente et à la convivialité, les quais par exemple ?*
- 4. comment réagit la PRM en regard des déprédations importantes constatées ces derniers temps : les containers incendiés, les sculptures renversées et cassées le long de l'allée André Charlet récemment inaugurée, et cerise sur le gâteau, si j'ose dire, les bananiers sur les quais qui se font déplumer ?*

*J'ajoute que j'ai d'autres réflexions en réserve sur les bananiers qui envahissent notre Cité comme de la mauvaise herbe, mais je les garde pour une autre fois.*

*Les promenades sur les quais m'amènent au deuxième sujet qui concerne le pain plus ou moins sec qu'on donne aux canards.*

*Dans de nombreuses localités, le règlement de police interdit de nourrir les animaux sauvages au centre-ville et dans les quartiers résidentiels.*

*En Suisse, il est interdit de nourrir les animaux dans les zoos, pour ne pas compromettre la santé des animaux et ne pas encourager des comportements de mendicité.*

*Il est renversant que ce qui est interdit dans les zoos pour des animaux en semi-liberté soit autorisé à Morges pour des animaux sauvages. Sur les quais de Morges, les promeneurs bien intentionnés, faute d'être informés, ne cessent de gaver les cygnes, les canards et les pigeons avec du pain sec, parfois du pain frais, voire des croissants ou des viennoiseries. On sait que le premier résultat*

*de cette générosité mal placée est la prolifération massive et désordonnée des rats qui colonisent les quais.*

*Le problème est identifié depuis longtemps, la Municipalité nous a dit à plusieurs reprises qu'elle en était pleinement consciente. Qu'attend la Municipalité pour sortir de sa léthargie et prendre enfin des mesures aussi simples qu'énergiques – je pense par exemple à l'information du public au moyen de panneaux – permettant de juguler cette invasion ?*

*Le troisième sujet est relatif à la Bergerie. Tant les herbes folles qui ont envahi le terrain de jeu que les graffitis qui foisonnent sont une invitation aux déprédations, aux saccages et au vandalisme.*

*Voilà quatre ans que les enfants ont quitté les lieux et on nous a dit à l'époque que CHF 50'000.00 avaient été mis de côté pour la démolition de ce bâtiment en bout de course.*

*Dans son préavis no 2/2.13 de février 2013, la Municipalité écrivait à propos de la Bergerie (page 7) : «Inoccupée depuis près de deux ans, son état rend maintenant nécessaire sa démolition qui est programmée pour 2013».*

*On est maintenant en 2015. L'image, en plein centre, de ce bâtiment abandonné et désormais en état de décomposition avancée, est affligeante et indigne de notre Ville qui, dans le temps, se disait coquette.*

*Ce n'est pas la première fois que je m'interroge et on m'a chaque fois répondu qu'on était à bout touchant.*

*Mes questions sont simples : quand la Municipalité reprendra-t-elle vraiment le contrôle de ce terrain et la maîtrise de ce dossier ? Quels sont ses projets pour le mettre en valeur ?"*

**M. Antoine ANDRE** s'exprime en ces termes :

*"Le samedi 21 mai dernier, Morges et sa grand-rue accueillait ce qui à ma connaissance représente la plus grande manifestation contestataire de son histoire. Ce jour-là, environ 1500 citoyens comme vous et moi, se sont levés et sont sortis pacifiquement pour exprimer leur colère et leur indignation face à une organisation dangereuse pour notre futur. Mais ils sont surtout descendus dans la rue pour affirmer leur solidarité et leur soutien à tous ceux qui souffrent et sont victimes des ravages d'entreprises prédatrices et destructrices comme Monsanto, Syngenta et tant d'autres, issues des dérives du capitalisme et qui tuent irrémédiablement la vie et la nature qui nous entourent.*

*Je tiens ici à remercier la police qui a accompagné le mouvement avec bienveillance et sourires, en admettant même discrètement pour certains des plus courageux, qu'ils nous soutenaient et que nous avons raison de ne pas rester les bras croisés. Bravo à eux.*

*C'est que Morges n'était pas seule à laisser place à la prise de conscience du peuple. Dans le monde, c'est plusieurs centaines de milliers de personnes qui se sont jointes à l'événement, dans plus de 430 villes sur tous les continents. Il est évident que depuis 2010, ce mouvement prend chaque année davantage d'ampleur et qu'à n'en pas douter l'édition 2016, sauf si Monsanto décide de partir maintenant qu'ils doivent payer leurs impôts, sera reconduite.*

*Si c'est le cas, et comme cette année, elle sera encouragée par les Verts et les organisations pacifistes, humanitaires, sociales, environnementales et paysannes, pour signifier toujours plus fort à Monsanto et autres fauteurs de troubles planétaires, qu'ils ne sont pas les bienvenus et que les citoyens du monde, eux, ne leur feront pas de cadeau, jamais.*

*Dans cette perspective, il serait probablement intelligent de la part de la Municipalité de prendre la mesure du message que ses citoyens, hétéroclites et bienveillants, ont adressé. Je m'interroge donc avec surprise lorsque je lis dans le journal de Morges que Monsieur le Syndic est quant à lui plus « mesuré » que les manifestants quant à la situation...*

*La substance de l'article semble indiquer, mais j'espère que notre Syndic démentira, qu'il n'y a pas chat à fouetter et que nous ne devrions pas cracher dans la soupe. Il laisse allégrement sous-entendre que le message des indignés est hypocrite car l'on n'entendrait jamais parler de Philip Morris par exemple.*

*Incroyables accusations, quand on sait que ces mêmes militants, conscients et concernés par le bien commun, ont pendant de nombreuses années criés leur colère face aux cigarettiers et se sont fait entendre aux travers de pétitions, de contestations, d'initiatives populaire et autres moyens qui ont eu pour résultats de durcir radicalement les lois et ainsi de faire perdre des sommes colossales aux géants du cancer des poumons.*

*Enfin, et si les propos reportés sont corrects, on pourrait penser que Monsieur le Syndic brouille étrangement les pistes en faisant état de dissensions sur le sujet au sein de la Municipalité, histoire, selon ma lecture, de se distancer de ses membres les plus courageux. Serait-ce pour rassurer les dirigeants de Monsanto qui deviennent quelque peu nerveux de constater qu'un membre d'un groupe qui appelle à manifester contre eux se trouve au sein même de l'organe exécutif ? J'ose espérer que non mais j'avoue qu'un gros doute subsiste.*

*Par conséquent, la colère allant en augmentant, il serait aujourd'hui judicieux que la Municipalité prennent ses responsabilités, en cessant d'invoquer à tout va son impuissance sur le sujet et en cessant de renvoyer inlassablement la patate chaude au canton. D'ailleurs, lorsque l'on demande au canton, ceux-ci nous répondent que la Municipalité de Morges ne s'étant pas opposée, la décision avait été prise en faveur d'une exonération fiscale de 10 ans. Comme personne ne semble aujourd'hui capable d'assumer les décisions d'hier, je me permets de vous reposer explicitement la question : Avez-vous oui ou non donné un préavis positif pour l'exonération de Monsanto lorsque le canton vous a consulté ?*

*Deuxièmement, et puisque même pour des activités de destruction et de terreurs l'argument de la création d'emplois semble tristement pouvoir se justifier, savez-vous combien de postes de travail ont été créés par Monsanto pour la population locale, pas pour des expatriés, pour des citoyens établis ici, et combien de ces postes restent actuellement d'actualité ?*

*3e question : Allez-vous adresser une facture symbolique à Monsanto pour le coût des nettoyages des tristes vérités qui sont maladroitement apparues sur les murs des bâtiments morgiens ?*

*4e question : Avez-vous oui ou non demandé à Monsanto de faire preuve de discrétion lors de leur arrivée comme ces derniers semblent le suggérer ? Et si oui pourquoi ?*

*5e question : Sachant que des images de la manifestation de Morges ont voyagés jusque dans les médias français, chinois, russes, américains et même au-delà, allez-vous étudier les coûts du tort moral infligé par Monsanto à l'image de la Ville ?*

*6e question : 5 mille, 10 mille, 50 mille, 100 mille, de combien de manifestants dans nos rues avez-vous besoin avant de vous convaincre de prendre la responsabilité de faire comprendre à Monsanto que même si légalement ils ont le droit d'être ici, moralement nous ne les accepterons jamais ?*

*Et pour conclure, je fais le vœu que la Municipalité fasse à l'avenir preuve d'au moins autant de courage que ceux qui sont sortis dans la rue pour assurer aux générations futures un monde vivable et accueillant, et que lors de ses rencontres à venir avec les prédateurs que l'on ne connaît maintenant que trop bien, elle garde en tête que ce sont des morgiens qui l'ont élue, pas des intérêts américains.*

*Heureusement, il y a d'autres révolutions en marche, plus silencieuse mais pas moins radicales, loin s'en faut. C'est le cas pour Morges et ses 15 hectares de culture viticole qui passeront progressivement du traditionnelle à une culture plus saine et plus naturelle, en biodynamie. Pour la minute de culture, la biodynamie est une approche anthroposophique issue de l'idéologie de Rudolph Steiner que l'on connaît pour ses travaux visionnaire, sur la santé, l'éducation, la nutrition, la philosophie, l'agriculture et bien d'autres sujets.*

*La biodynamie s'apparente d'ailleurs d'avantage à un mode de vie plutôt qu'à une simple méthode, l'idée est de se rapprocher de la nature, de l'observer et de coopérer avec elle. En biodynamie on est conscient que la terre est vivante et qu'elle est un organisme en relation permanente avec tout ce qui l'entoure, y compris les astres et les planètes. Dès lors, plus question de pesticides, d'herbicide et autres produits chimiques de synthèse produit par ceux que l'on sait. Instantanément, nos sols vont pouvoir commencer à se régénérer, à respirer et à prospérer, tout comme la faune et la flore qui en dépendent, nous y compris.*

*Suite à plusieurs discussions avec de courageux pionniers producteurs biodynamiques de la région, je peux aujourd'hui vous dire que c'est l'amour du métier, la volonté de comprendre et la recherche de la qualité qui pousse ces héros des temps modernes à révolutionner leur façon de faire.*

*Les cyniques diront comme à leur habitude que c'est de la pseudo-science, que c'est placebo, que ça prendra beaucoup de temps, que ce n'est pas prouvé et j'en passe... Le fait est que l'amélioration de la qualité de ces vins est inespérée, pour ainsi dire prodigieuse et qu'il force les plus sceptiques à revoir leur copie et leurs vieilles croyances. Un exemple parmi d'autre ; un pinot noir biodynamique de Michel Cruchon a récemment reçu une note de 93/100 du célèbre et mondialement reconnu critique Robert Parker, du jamais vu pour ce type de cépage. Cette distinction a immédiatement secoué le monde du vin, aussi bien localement qu'à l'international, et notre producteur local de recevoir aussitôt des appels venant des 4 coins de la planète. C'est maintenant et bien sûr tout le mal que l'on souhaite au Domaine de la ville de Morges qui, avouons-le, avait bien besoin de responsables courageux, novateur et visionnaires.*

*Dans cette perspective réjouissante, le groupe des verts souhaite exprimer leur remerciement et leur fort soutien à Monsieur Marc Vicari Directeur du domaine, à Monsieur Corentin Houillon chef viticole, à Monsieur Fabio Penta, responsable de la vinification ainsi qu'à tous les acteurs de ce magnifique projet biodynamique. Nous les encourageons vivement à poursuivre leur actes révolutionnaires et leur volonté de faire des terres morgiennes des lieux de vie où le mot nature prend tout son sens et ne manquera pas de se retrouver jusque sur le palais réjouis des amateurs de vin les plus fins."*

**Mme Aline DUPONTET** déclare que le 1<sup>er</sup> mai dernier, les nyonnais ont reçu un agenda culturel régional, initiative concrétisée par le Conseil régional ainsi que plusieurs autres partenaires institutionnels.

Elle demande si les morgiens verront un jour un tel agenda pour leur région, sous l'impulsion de la Ville de Morges, de l'ARCAM ou d'autres partenaires.

Il s'agit d'un outil simple pour donner une vision globale de l'offre culturelle régionale.

**M. le Syndic Vincent JAQUES** répond que la Municipalité est en train de réfléchir à une offre similaire et que l'ARCAM a également quelques pistes. Il informera le Conseil en temps utile de l'avancée des travaux.

**M. Philippe BECK** revient sur une dépêche de l'ATS concernant l'ouverture d'un centre de tri mécanique pour les bouteilles en PET à Frauenfeld qui trie non seulement ces dernières, mais également tous types de contenants en plastique en vue d'une réutilisation du matériau.

Il demande à la Municipalité si elle envisage de tenir compte de cette nouvelle filière de recyclage pour étendre la gamme des plastiques qu'elle collecte à la déchetterie et dans les Ecopoints.



**Mme Sylvie POUSAZ** a constaté qu'une maison située sur le côté Jura de l'avenue de Marcelin a été relookée et couverte de graffitis. Elle a entendu par les réseaux sociaux qu'il s'agissait d'une maison à l'abandon occupée par une association de Hip-Hop.

Elle demande si la modification de façade a été acceptée par la Municipalité et si la démolition de ce bâtiment a déjà une date prévue.

**M. le Municipal Yves PACCAUD** répond que la Municipalité a été approchée il y a quelques semaines dans le cadre d'un soutien à l'Association romande pour les enfants atteints d'un cancer pour un projet nommé "Spray l'espoir"

Une journée événement aura lieu le samedi 29 août 2015 sur plusieurs sites de la ville ainsi qu'une soirée de gala au Casino le jeudi 8 octobre 2015.

Au niveau de la police des constructions, le projet prévoit des graffitis sur des façades ou de grandes bâches qui seront réalisés en accord avec les propriétaires et la Municipalité sur des bâtiments qui nécessitent une importante rénovation ou une démolition prochaine.

**M. Charles DIZERENS** demande à ce que les commissions et leurs membres soient publiés sur le site web de la ville, si possible avant la première séance de commission.

**M. Eric DESCOSTERD** s'exprime en ces termes :

*"Nous connaissons tous la chanson à la mode en France depuis le début de l'année : euro faible, pétrole bon marché, taux d'intérêt bas, les planètes sont alignées, la croissance est en marche et le chômage va diminuer.*

*En Suisse, depuis ce fameux 15 janvier, les astres semblent un peu moins bien alignés. Certes, le pétrole est encore relativement bas et les taux d'emprunts favorables ; mais le franc suisse s'est envolé notamment par rapport à l'euro. Conséquence : selon la plupart des instituts spécialisés, la croissance de l'économie vaudoise devrait être environ deux fois moins forte qu'en 2014 et le chômage pourrait repartir à la hausse. Bref, le franc fort risque de frapper de plein fouet. Pour Morges cette détérioration de la situation pourrait avoir des effets négatifs sur les comptes de l'année courante et devrait être prise en compte pour le budget 2016.*

*Ma question/mon vœu : Quelles sont selon la Municipalité les conséquences prévisibles (grandes et petites) de cette nouvelle donne sur le ménage communal ? Revenus des personnes morales, tourisme, facture sociale, ralentissement de l'activité immobilière, etc*

*Comme la décision est tombée en tout début d'année 2015, quelles mesures ont été prises par la Municipalité pour minimaliser l'impact sur les comptes communaux en 2015 déjà ?*

*La Municipalité pourrait-elle partager avec le Conseil lors de la discussion des comptes fin juin les réflexions qu'elle a dû commencer se faire dans le cadre de la préparation du budget 2016 ?*

*Si je pose ces questions, c'est parce que les commentaires des comptes écrits que nous venons de recevoir sont la source la plus récente dont nous disposons. Les conclusions ne font aucune allusion au bouleversement qui a eu lieu en janvier. On pourra me dire que c'est normal, puisqu'on parle des comptes 2014. Mais depuis janvier beaucoup d'acteurs politiques (confédération, canton et certaines grandes communes) se sont manifestés. Nous serions intéressés de connaître la position de notre Municipalité."*

La parole n'est plus demandée et le Président lève la séance à 21h58.

Le président

Le secrétaire

Yvan Christinet

Frédéric Ambresin